

Madame la Commissaire Enquêtrice,,

Ayant pris connaissance de cette enquête publique concernant le plu de Beausoleil, je souhaite en tant qu'employeur des Alpes-Maritimes, vous faire les remarques suivantes.

En période de chômage élevé, la Principauté de Monaco constitue un bassin d'emplois qu'il serait imprudent de négliger. Cependant, les temps changent. Aujourd'hui, sur la Côte d'Azur, et comme le souligne France Travail, nous faisons face à une situation de quasi-plein emploi.

Ainsi, les entreprises des Alpes-Maritimes peinent de plus en plus à recruter du personnel. Les restaurants sont contraints de réduire leurs services faute de main-d'œuvre, et des entreprises voient leur développement freiné par ce manque de ressources humaines.

Face à ce constat, et sachant que les trajets quotidiens des travailleurs frontaliers augmentent à la fois la pollution et les problèmes de circulation, ne serait-il pas judicieux de rapprocher les travailleurs des entreprises qui en ont besoin, là où ils résident ?

Contrairement à certaines idées reçues relayées par une presse parfois financée par les promoteurs immobiliers (Monaco Hebdo, L'Observateur de Monaco), les emplois en Principauté ne permettent pas aux habitants de Beausoleil d'améliorer significativement leur situation sociale. En effet, les salaires des Beausoleillois restent inférieurs à la moyenne des Maralpins.

Loger les travailleurs monégasques dans les communes limitrophes n'est pas une solution viable à long terme. Cette pratique accentue la densification des villes environnantes et détériore le cadre de vie des habitants de ces zones déjà soumises à de fortes contraintes territoriales. Les résidents locaux ne bénéficient en rien de cette densification, ils en subissent plutôt les conséquences négatives. La multiplication des îlots de chaleur, aggravée par cette urbanisation massive, pourrait bientôt poser un problème majeur de santé publique et menacer l'habitabilité même de ces communes. Si l'on observe les dix dernières années, il apparaît d'ailleurs que cette urbanisation galopante a davantage poussé les populations à quitter ces villes qu'à les y attirer.

Lors de son discours du 14 juillet, l'ambassadeur de France à Monaco a salué l'effort consenti par la France pour répondre aux besoins de main-d'œuvre à Monaco (Monaco Matin du 15/07/24). Il serait juste que Monaco partage à son tour cet effort en cherchant des solutions durables sur son propre territoire.

Je remarque également qu'aucune proposition n'est mise en avant afin de préserver Beausoleil des constructions des tours en frontière de Monaco. Nombreux ont été les Beausoleillois impactés négativement par la construction de la Tour Odéon et la Tour des Giroflées sur le territoire monégasque. Certes Beausoleil ne peut agir sur le territoire monégasque MAIS la ville pourrait explicitement inscrire dans le nouveau plu l'INTERDICTION sur toute la commune et sur une bande de 30 mètres le long de la frontière française, de l'utilisation des tréfonds pour ancrer des bâtiments érigés en territoire monégasque. Ceci afin d'éviter dans l'avenir aux habitants de Beausoleil les préjudices qu'ont pu connaître les riverains des dernières constructions monégasques: perte de vue,

perte d'ensoleillement, perte de la valeur foncière de leur bien (souvent le fruit de toute une vie d'économies !), dégradation de leur cadre de vie.

Derrière les documents administratifs, les décisions qui sont prises, il y a des êtres humains, et tous comptent. Il n'y a pas que les désirs de richissimes promoteurs qui doivent être pris en compte. Ce sont au contraire les plus faibles, les moins puissants que les élus devraient protéger. Ce n'est pas le cas ici.

En conclusion, je pense qu'il est temps de repenser la politique d'aménagement et de logement pour équilibrer les intérêts des entreprises, des travailleurs et des habitants et réfléchir à une société plus inclusive, qui ne néglige personne.

Xavier